

VERS LA DEMATERIALISATION DE LA FACTURATION

INTRODUCTION

Un constat alarmant indique que dans une entreprise, chaque employé consomme en moyenne entre 50 et 75 kg de papier par an.

Toutefois, dès 2003, 42% des français utilisaient déjà un micro-ordinateur sur leur lieu de travail et 76% chez les cadres.

En effet, depuis l'arrivée de l'informatique et d'internet, bon nombre d'entreprises ont modifiés leurs habitudes afin de s'adapter aux nouveaux canaux de communication et de transmission de l'information. Parmi ces habitudes, la gestion des documents a fortement évolué au fil des années et un nouveau type de gestion, la Gestion Electronique des Documents ou GED, vient aujourd'hui en support transversal à la majeure partie des processus métiers, créant un flux important de papier.



Pourtant, même s'il est vrai que la tendance est aujourd'hui la réalisation de gains en termes de consommation de papier, nous sommes encore loin d'une organisation où le papier ne sera plus utilisé. Néanmoins l'utilisation de documents électroniques dématérialisés gagne du terrain grâce à une recherche constante d'amélioration de la productivité. Les progrès effectués peuvent facilement être constatés dans certaines fonctions, exemple : la consultation de compte en ligne ou encore la réception de facture par courrier électronique.

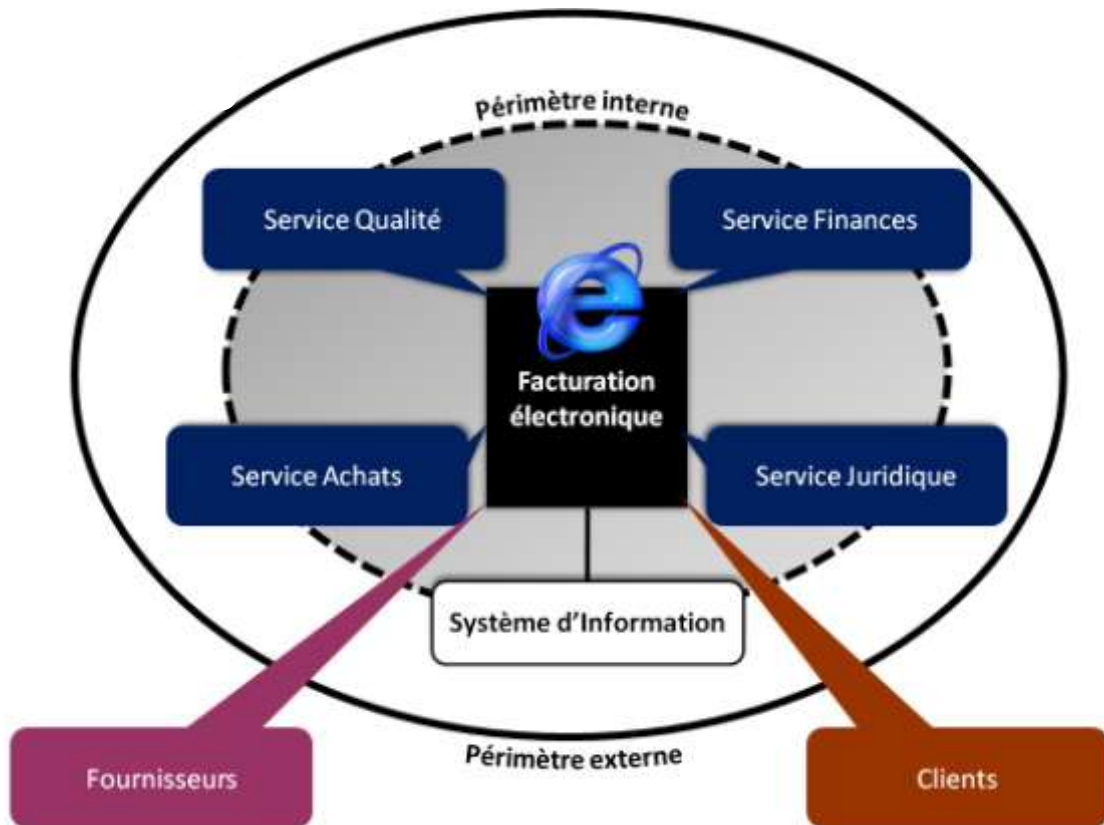
A la vue du volume journalier de documents nécessaire à l'industrie financière, une migration vers une GED présente un intérêt non négligeable en termes d'économie d'échelle et des bénéfices notables, entre autres : réduction des coûts, gains de productivité et respect de l'environnement.

De plus, l'évolution vers de nouvelles normes réglementaires va très certainement accélérer l'usage de la facturation électronique.

Cependant, il faut tout de même bien se rendre compte que la mise en place d'une gestion électronique de la facturation pleinement exploitée nécessite de contrôler tous les facteurs organisationnels, fonctionnels et techniques, souvent très complexes.

LE CONTEXTE ACTUEL

Les périmètres du processus de facturation



Dans ses dimensions légales, fiscales, comptables, organisationnelles et techniques, le processus de facturation, évoluant vers l'électronique, doit associer étroitement les fonctions Finances, Juridiques, Achats, Qualité et Systèmes d'Information.

Un processus lourd

En examinant cela de plus près, on constate d'emblée qu'il s'agit de processus exigeant une main d'œuvre importante. Pour les factures sortantes, le service financier doit rassembler les données pour les commandes et éditer les factures sous informatique. Celles-ci doivent ensuite être imprimées, mises sous enveloppes, timbrées et déposées à la poste. En parallèle, une copie de chaque facture sera également conservée en interne pour être archivée.

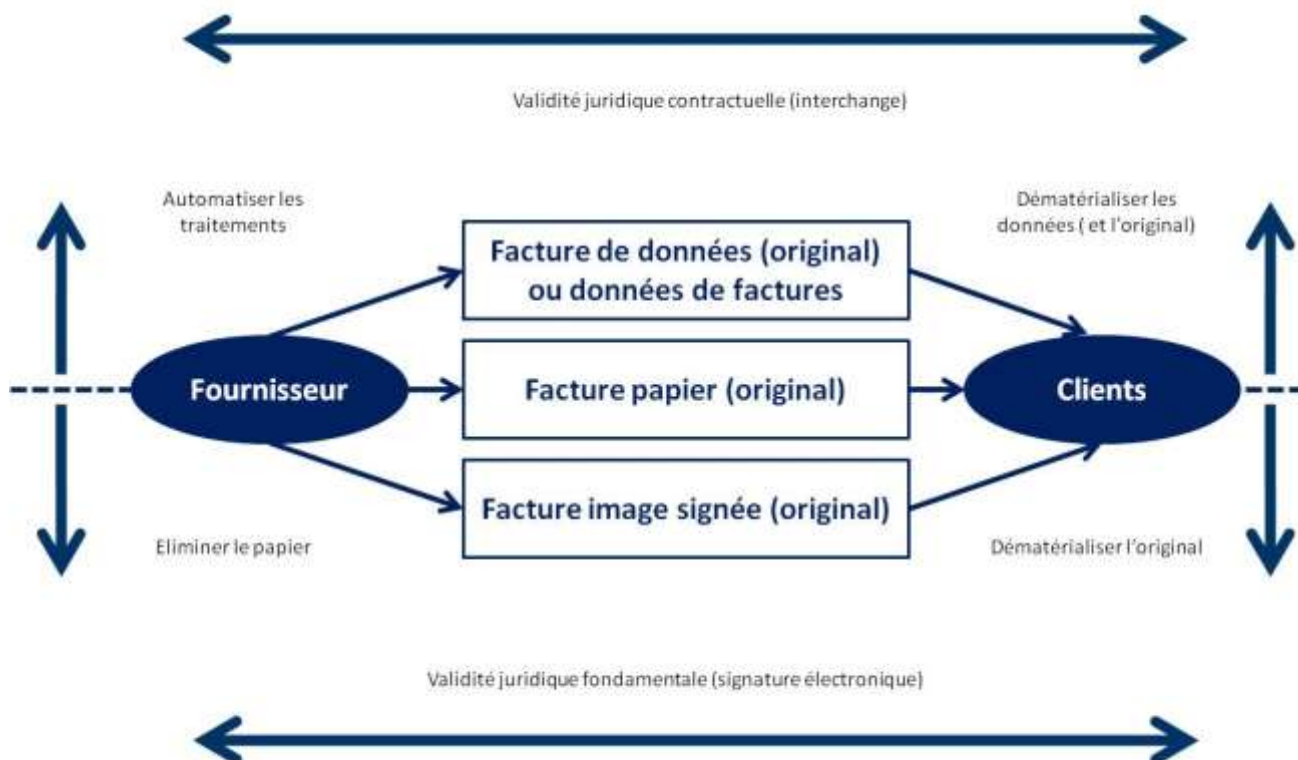
Ceci ne marque que le début du processus complet. En effet, l'entreprise doit également veiller au suivi des délais de paiement du client et que celui-ci le fasse correctement. Cette fois encore, le contrôle est généralement manuel : la comparaison entre le montant de l'extrait de compte et le montant repris sur les factures. Ce n'est qu'une fois cette étape validée et le paiement reçu repris dans la comptabilité, que tout le processus est terminé. Les factures entrantes suivent un trajet comparable à travers l'entreprise. Elle passe pour approbation chez le responsable des achats, suivie par l'exécution du paiement, le contrôle sur le paiement et la conservation de la facture dans la

comptabilité. Une réflexion peut donc être menée sur la capacité de la facture électronique quant au remplacement de toutes ces tâches.

En effet, un rapide constat montre que les résultats les plus importants résident dans l'automatisation des différentes étapes du processus de facturation et des traitements qui l'accompagnent. L'emploi des factures électroniques ne forme en fait qu'une petite partie de l'ensemble.

Les enjeux majeurs de la dématérialisation

L'enjeu majeur de la dématérialisation des factures est d'organiser la convergence entre le traitement comptable clients et fournisseurs.



Il ne faut pas oublier qu'une facture dispose de deux finalités : formaliser une transaction commerciale et faire office de justificatif comptable et fiscale. Il existe donc une différence juridique fondamentale entre la facturation électronique et la dématérialisation fiscale.

D'une part, la simple facturation électronique (article 289 bis du Code Général des Impôts) correspond au transfert d'un document dématérialisé qui ne peut se substituer comme preuve juridique et fiscale à une facture papier. L'échange s'effectue sous forme structurée (formats EDI, XML...) ou non-structurée (image électronique sous formats pdf, etc.)

D'autre part, la dématérialisation fiscale (article 289 V du CGI), elle, consiste à l'envoi téléinformatique d'une facture électronique qui se suffit à elle-même pour constituer une preuve juridique et fiscale. Le document doit toutefois respecter une série de protocoles pour garantir l'authenticité d'origine, l'intégrité du contenu et la conformité aux normes légales (signature digitale, certificat électronique délivré par une partie tierce de confiance, archivage dans un coffre-fort électronique certifié, etc.).

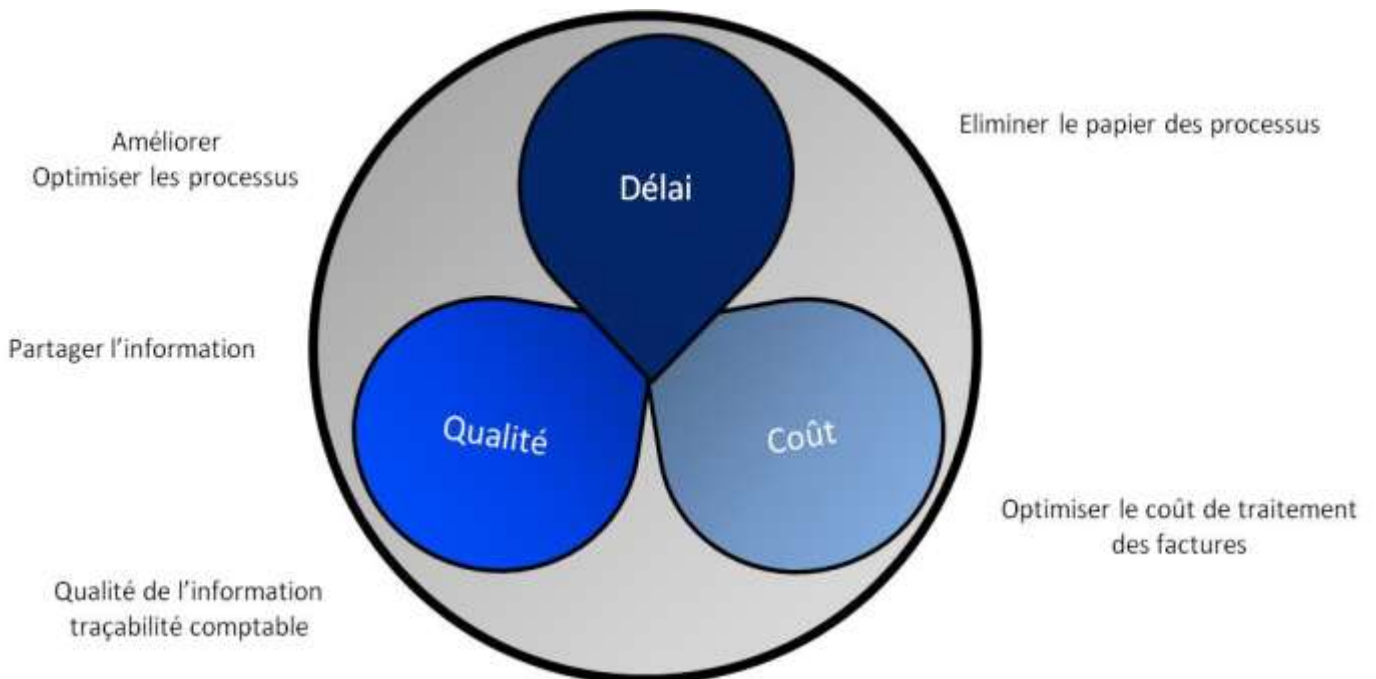
Au final les enjeux de la dématérialisation s'orientent autour de quatre axes majeurs :

- Savoir gérer des factures dématérialisées (GED Workflow, etc.),
- Savoir dématérialiser ses factures (factures structurées, factures signées, scan, etc.),
- Savoir déployer et gérer un monde externe hétérogène (réseau, plateforme, internet, etc.),
- Savoir conserver et fiabiliser une validité juridique et fiscale en mode dématérialiser.

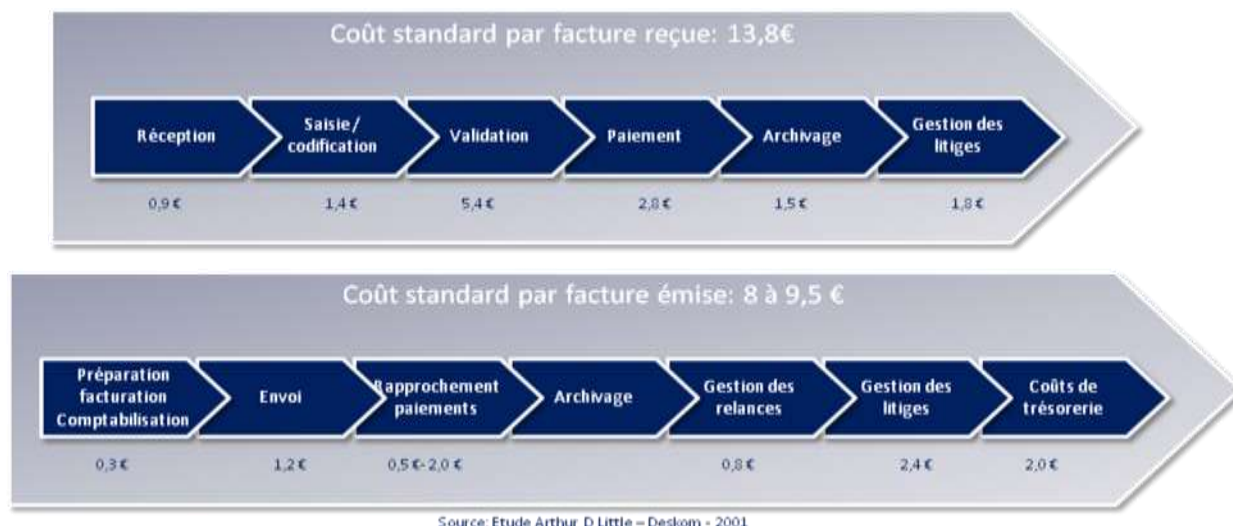
LES MOTIVATIONS FACE A LA DEMATERIALISATION DE LA FACTURATION

Si l'entreprise parvient à automatiser au maximum tous les autres processus liés à la comptabilité, il est possible d'en tirer de nombreux avantages. L'automatisation ne doit pas uniquement viser les flux sortants de facturation, mais également ceux entrants. Elle assure un flux de travail électronique, de la réception de la facture électronique jusqu'à l'exécution du paiement en passant par son introduction dans la comptabilité. Mais il s'agit également du système comptable qui place automatiquement les extraits de compte électronique en regard de la liste des factures sortantes impayées.

Les avantages de cette démarche



Le résultat le plus visible reste en tout les cas le gain de temps. Un gain en termes de flux, car la facture envoyée arrive directement au client avec la possibilité de savoir quand elle est ouverte par celui-ci, permettant de réduire les appels et les relances. Mais également au niveau de la gestion en interne car cela permettra en effet à l'agent chargé spécifiquement de la comptabilité de bénéficier de plus de temps pour se focaliser sur les tâches à plus forte valeur ajoutée. Par exemple : assurer le contrôle des délais de paiement et effectuer un suivi de la situation financière des fournisseurs. Ce qui permet à l'entreprise d'intervenir à temps en cas d'arriéré de paiement trop important. Les coûts de traitement des factures sont donc également nettement améliorés.



La commande électronique de la totalité du processus permet alors de concentrer plus facilement certaines données dans des rapports, permettant ainsi un meilleur contrôle budgétaire et une meilleure prévision de la trésorerie.

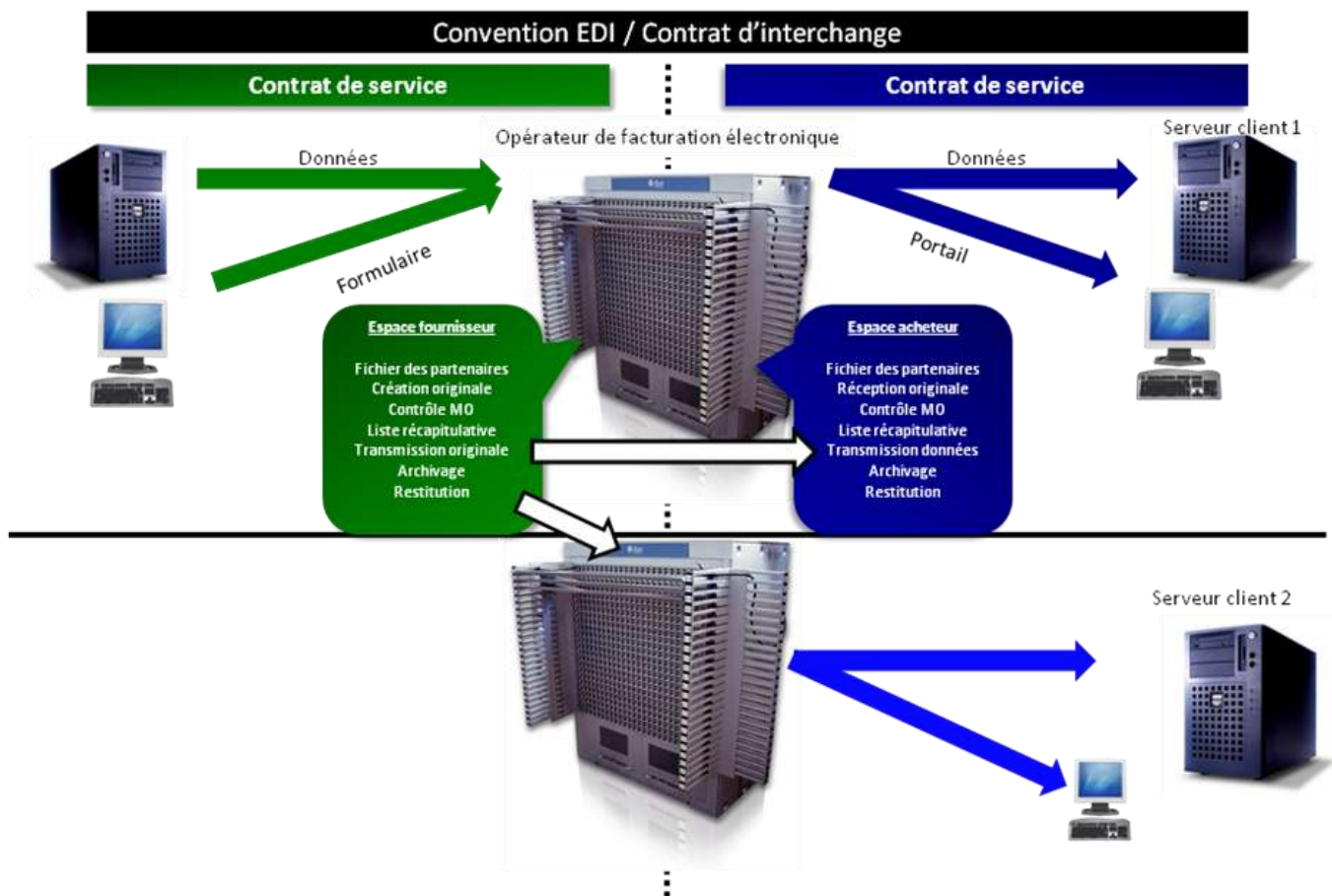
D'autre part, deux autres atouts non négligeables de ce processus concernent la qualité et la sécurité des données. Ce mode de gestion permet une certaine fiabilité des données qui sont utilisées, lié à une validation mutuelle des factures par les deux parties et à une meilleure traçabilité comptable.

En résumé, les avantages de la démarche de dématérialisation de la facturation passent surtout par une réduction significative des coûts de traitement, d'impression, d'affranchissement postal, de logistique, d'archivage, etc. Mais également une diminution des délais de paiement et l'automatisation des traitements comptables. De plus, elle fournit un gain de temps et une diminution du risque d'erreur par la standardisation et l'automatisation du suivi des envois/réceptions et du traitement des factures. Enfin, c'est un atout considérable en termes de sécurité, accentuée grâce à l'authenticité et l'intégrité des données, et de développement durable.

Des tendances propices sur le marché

Dans un contexte, comme indiqué précédemment, en pleine mutation, un autre facteur important est lié à l'évolution des pratiques. Les entreprises doivent donc répondre aux nouvelles obligations du marché :

- D'un côté liées au commerce, en effet, certains clients ou fournisseurs imposent la dématérialisation pour leur échanges;
- De l'autre côté, liées à l'organisation, car de plus en plus de groupes mutualisent cette gestion comptable, qui ne constitue pas leur cœur de métier, et mettent en place des centres de services partagés ou des centres administratifs et comptables.



PROJET DE FACTURATION ELECTRONIQUE : QUELLES DIFFICULTES ?

En amont d'un tel projet, les décideurs devront rapidement effectuer des analyses structurantes : cadre et définition du périmètre, quantification des gains économiques, plan d'investissements, dossier d'internalisation ou d'externalisation, étude d'acquisition de licences ou développement d'outils internes, sélection des partenaires, etc. Autant d'éléments critiques qu'il faudra considérer pour optimiser la chaîne de valeur liée à la facturation en termes de coût, qualité, délai et conformité juridique.

Des contraintes fiscales et juridiques

En effet, aujourd'hui l'usage de la facturation électronique est principalement freiné par les contraintes fiscales (TVA) et réglementaires (signature électronique, horodatage...). Toutefois, Bruxelles a décidé d'accélérer le développement de la facturation électronique en Europe. En janvier 2009 la Commission européenne a adopté une proposition qui, en plus de réduire les charges pour les entreprises et de renforcer la lutte contre la fraude fiscale, devrait modifier les normes de facturation et faciliter la pratique de la facturation électronique pour les entreprises. De plus, cette proposition devrait lui accorder la même valeur juridique et fiscale que son homologue papier. Le nouveau contexte législatif, qui résulterait de l'approbation de cette proposition, réduirait très certainement la réticence des entreprises à opter pour ce procédé.



Des contraintes applicatives et matérielles

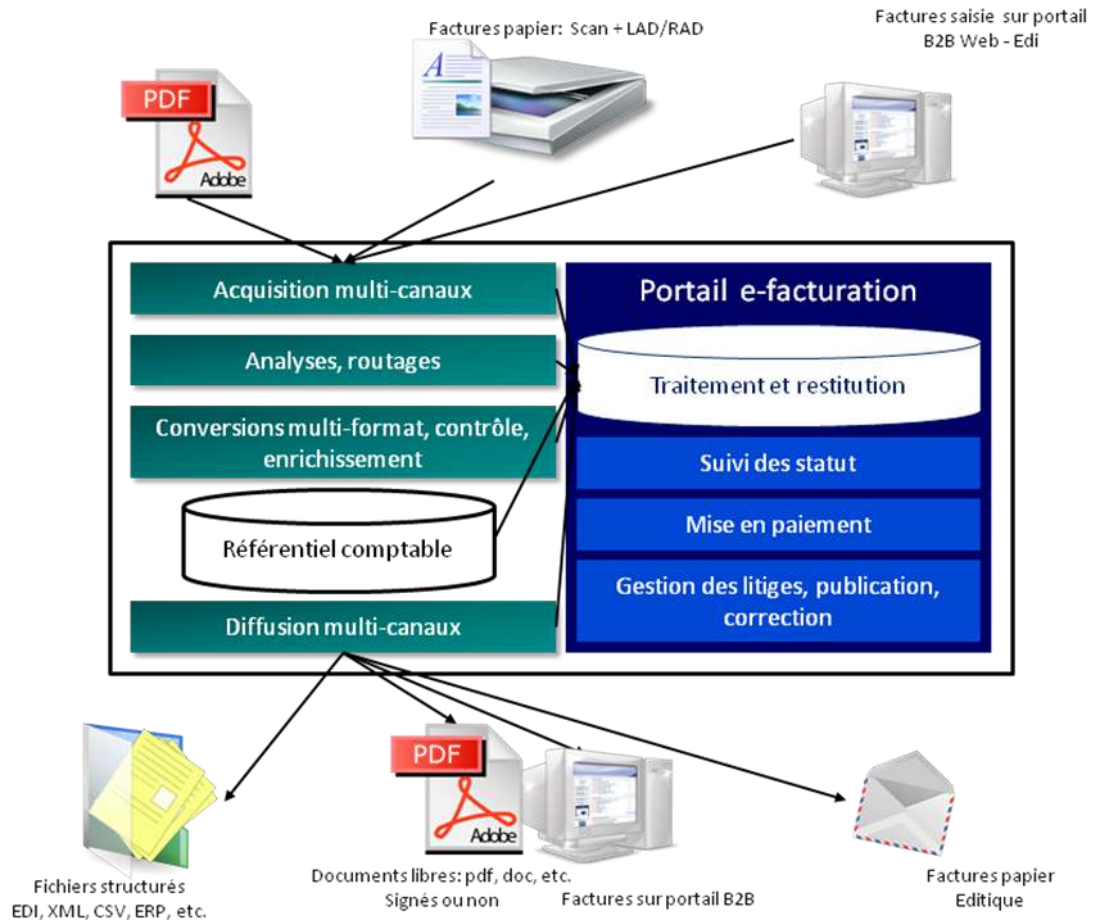
Bien que des entreprises aient déjà manifesté leur intérêt pour l'automatisation et l'informatisation de leurs processus comptables, le problème réside souvent dans le fait que les efforts déployés se focalisent sur des domaines partiels de sorte qu'une chaîne intégrée ne peut être mise en place. En d'autres termes, l'entreprise dispose d'un grand nombre d'applications et de logiciels qui fonctionnent, en parallèle, les uns à côté des autres. Le but est donc, au final, de pouvoir disposer d'un système qui centralise les données comptable et les compile de manière à ce que tous les applicatifs puissent exploiter ces données tout en évitant ainsi les saisies multiples.

D'autre part, les documents comptables suivent un circuit de validation qui doit pouvoir être respecté et sécurisé grâce aux applicatifs utilisés, afin de répondre aux normes légales en vigueur.

L'entreprise doit donc réfléchir à l'organisation de ses processus de facturation de afin de définir l'orientation à prendre en termes de structure applicative et de workflow. Les applicatifs utilisés doivent pouvoir communiquer entre eux et donc être interopérable.

De plus, il s'avère nécessaire que les acteurs du circuit de traitement électronique disposent du matériel indispensable afin de pratiquer la dématérialisation. En effet, les factures fournisseurs arrivent encore bien souvent sous format papier. Pour intégrer le processus de gestion dématérialisée, il est indispensable de disposer d'un scanner permettant de les traiter sous format électronique.

Le fait qu'une multitude de supports soit actuellement utilisés pour les échanges impose donc aux entreprises d'être capables de mettre en place un processus de gestion multicanal des flux comptables entrants et sortants.



La maîtrise de la conduite du changement

En aval, la conduite du changement doit être particulièrement suivie pour réussir la transformation des usages et établir une rupture avec les pratiques traditionnelles pour les acteurs qui participeront au workflow. En effet, malgré une infrastructure applicative et matérielle extrêmement bien en place, si les acteurs ne jouent pas le jeu le système ne sera pas efficace. Cela doit effectivement passer par une maîtrise de l'information. La conduite d'un projet de facturation électronique implique donc de gérer de multiples détails, tant techniques que fonctionnels ou organisationnels en mettant en place une dématérialisation progressive selon les services. De plus, cela passe par une démarche globale d'entreprise en appréhendant les problématiques de chacun et en fixant des priorités en matière de dématérialisation.

EN CONCLUSION

On constate que les enjeux majeurs actuels liés à la dématérialisation de la facturation sont directement liés à la stratégie et à l'organisation des entreprises. Ce processus tend à se répandre tant il procure des avantages palpables. De plus l'explosion de l'internet, le développement de l'économie électronique dans tous les domaines et tous les secteurs (e-business, etc.), l'évolution de la réglementation fiscale européenne, la recherche de la réduction de l'empreinte environnementale sont, autant de facteurs qui confirment et favorisent la grande tendance de la dématérialisation dans le domaine des finances et de la comptabilité.

En effet, le simple changement des habitudes quotidiennes, et l'adaptation des infrastructures et des processus métiers pourraient engendrer une progression fulgurante sachant qu'aujourd'hui pas même 5% des factures qui sont produites annuellement en France sont transmises sous forme électronique.

Cependant le phénomène tend à s'accélérer car la prise de conscience des entreprises s'effectue au fur et à mesure que les avantages se dessinent. Passant par une réduction des coûts d'impression et de traitement, un gain en termes de productivité et de qualité des données, un accroissement de la sécurité, une réduction de l'impact sur l'environnement, mais aussi une formidable lisibilité pour un meilleur pilotage et une gestion anticipée de la facturation et de la fiscalité.

Toutefois quelques freins, déjà bien entamés par la conduite du changement en place, semblent encore réussir à contenir l'explosion de la dématérialisation fiscale, mais jusqu'à quand ?